

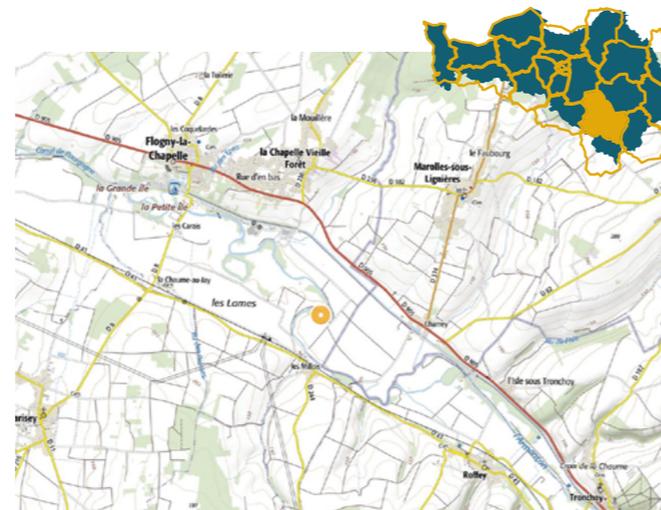
Le contexte

Entre 1999 et 2001, la [Fédération de l'Yonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique](#) a réalisé un inventaire des zones «potentiellement favorables à la reproduction du brochet». C'est suite au constat de la **dégradation**, voire de la **disparition** des **zones humides** sur le département que cet inventaire a été mené.

Le lieu dit «les Champ trouvés» sur la commune de Flogny-la-Chapelle est un ancien lit de l'Armançon. Le site était envahi par la **végétation arbustive** et comblé par des **sédiments**.

Dans l'état, la frayère n'était donc fonctionnelle qu'une année sur 2 pour la circulation des géniteurs et qu'une année sur 3 pour la dévalaison des alevins.

C'est pour redonner au site sa **fonctionnalité annuelle** que la Fédération a entrepris des travaux de restauration de l'annexe hydraulique.



Cours d'eau	l'Armançon
Code masse d'eau	FRHR65
Coordonnées L93	x : 766735,19 m y : 6759771,26 m
Appellation	Champs trouvés
Superficie	3,6 ha
Espace naturel remarquable	NC

Les enjeux

- Restaurer une frayère pour la reproduction du brochet.
- Augmenter le nombre d'**annexes hydrauliques fonctionnelles** pour la frai du brochet sur l'Armançon.
- Favoriser la **biodiversité** dans son ensemble par la restauration de cette zone humide.

Les étapes

1999-2001 *Inventaire des frayères à brochet*

2009 *Réalisation des travaux*

Le témoignage

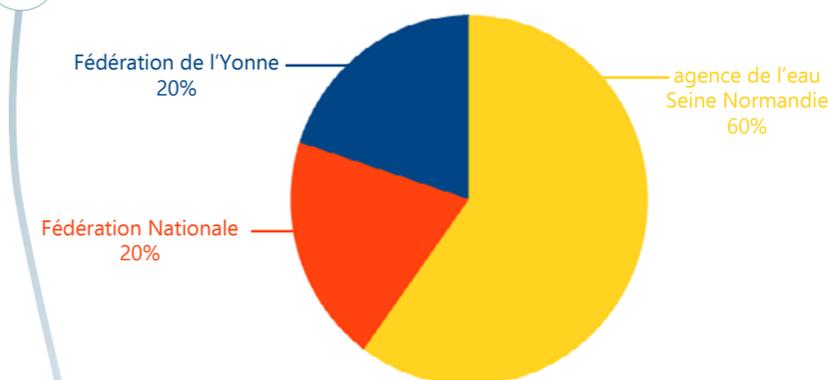
« Frayère fonctionnelle : des géniteurs sont régulièrement observés, les travaux sont une vraie réussite ! De plus, la frayère est idéalement située par rapport au cours d'eau. On peut cependant s'interroger quant à l'évolution du site par rapport au changement climatique. La frayère est en effet souvent en assec ce qui pourrait poser problème aux brochetons pour retourner dans l'Armançon. Affaire à suivre. »

Philippe Bourdin,
Président de l'AAPPMA Flogny la Chapelle



Frayère restaurée, 2011

Le plan de financement



Avant travaux, 2007



Après travaux, 2011

Le descriptif des travaux

- Evacuation des déchets déposés sur le site dans les années 1990 (carcasses de voitures, électroménager, mobilier...).
- **Dévégétalisation** de l'emprise de la zone des travaux.
- **Extraction d'une couche de sédiments** d'environ 50cm d'épaisseur sur une surface de 6000m². Environ 8000m³ ont été extraits, tout en conservant la pente naturelle du terrain.
- **Reprofilage** d'une pente de 1 à 2% de la zone basale de la frayère à sa zone apicale afin de permettre une **meilleure connexion** entre l'annexe et le cours principal, et donc de **favoriser l'engraissement** du site en période de reproduction du brochet.
- Plantation d'**espèces hydromorphes**, supports de ponte du brochet. Les espèces suivantes ont été plantées: Ray Grass, Baldingère faux roseau, Agrostide stolonifère, Fétuque élevée, Pâturin commun.

Le coût du projet

Restauration de la zone humide

52 217 € TTC



Contactez le responsable technique de l'action :
 olivier.blatter@peche-yonne.com



Dévégétalisation, 2009



Enlèvement des dépôts sauvages, 2009



Le gain écologique

2010

Frayère fonctionnelle annuellement

Frayère restaurée, 2015

L'attention particulière

La Fédération assure l'entretien annuel du site : gestion de la végétation, retrait des embâcles, ...

Les clés de la réussite

Le site est la propriété de la Fédération, qui l'a acquis avec le soutien financier de la FNPF. Cela permet d'éviter tout problème lié à de la maîtrise foncière.



- Le site sera en assec en été. Cela permet aux graminées de se développer et d'offrir des supports de ponte adaptés au brochet.